



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/27
20 février 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-sixième réunion
Montréal, 20-22 mars 2002

PROPOSITION DE PROJETS : INDE

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur les projets suivants :

Production

- Élimination graduelle de la production de CFC : programme de travail de 2002

Banque
mondiale

Réfrigération

- Financement supplémentaire pour le changement de propriétaire et les coûts d'équipement à Godrej-GE Appliances Limited

Banque
mondiale

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET INDE

SECTEUR : Production Consommation sectorielle de SAO (199) : S.o.

Seuil de coût-efficacité du secteur : S.o.

Titre du projet :

- a) Élimination graduelle de la production de CFC : programme de travail de 2002

Données relatives au projet	Fin de la production de CFC
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	
Incidences du projet (tonnes PAO)	1 883,00
Durée prévue du projet (mois)	12
Montant initial demandé (\$US)	6 000 000
Coût final du projet (\$US)	
Coûts différentiels d'investissements a)	
Fonds pour imprévus b)	
Coûts différentiels d'exploitation c)	
Coût total du projet (a+b+c)	
Participation locale au capital (%)	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %
Montant demandé (\$US)	6 000 000
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	
Confirmation du financement de contrepartie?	
Agence nationale de coordination	Ministère de l'Environnement et des Forêts
Agence d'exécution	Banque mondiale
Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé (\$US)	
Incidences du projet (tonnes PAO)	
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	
Coût total pour le Fonds multilatéral	

DESCRIPTION DU PROJET

1. La 29^e réunion du Comité exécutif, en novembre 1999, a approuvé en principe un montant total de 82 millions \$US pour financer la réduction graduelle et l'élimination complète de la production de CFC en Inde. La mise en œuvre s'étendrait sur une période de dix ans contre des décaissements annuels effectués à la suite de la réalisation des objectifs de réduction des SAO. La Banque mondiale, l'agence d'exécution choisie pour mettre en œuvre ce programme sectoriel, s'est vue imposer l'obligation de remettre un plan de travail annuel à la première réunion de chaque année pendant la période de mise en œuvre.

2. Par conséquent, la Banque mondiale présente à la 36^e réunion du Comité exécutif le programme annuel de 2002 (voir l'annexe I) pour la mise en œuvre du programme de réduction graduelle de la production de CFC en Inde. La Banque mondiale remet également avec son programme de travail de 2002 le rapport de vérification de la mise en œuvre du programme de travail de 2001 (voir l'annexe II) car l'Accord convenu à la 29^e réunion stipule que « les décaissements sont conditionnels à la réalisation des réductions de production convenues, vérifiées par des instances indépendantes, et maintenues. »

Programme de travail de 2002

3. Le programme de travail de 2002 débute par l'examen de la mise en œuvre du programme de travail de 2001. Les rapports de vérification font état de la réalisation des objectifs de réduction des CFC de 2001 : l'Accord fixe la production permise de CFC au pays pour l'année 2001 à 18 824 tonnes (une réduction de 1 882 tonnes par rapport au niveau de 20 706 tonnes en 2002); le niveau de production réel de 18 693 tonnes pour l'année se situe en-deça de l'objectif. De la somme de 11 millions \$US décaissée par le Fonds multilatéral dans le cadre du programme de travail de 2001, 10,73 millions \$US ont été versés en tranches aux 4 entreprises selon les progrès réalisés dans l'atteinte de l'objectif de réduction établi pour chacune d'entre elles, et la somme de 0,27 million \$US a été réservée à l'assistance technique. La mise en œuvre des réductions de production est gérée au moyen d'un système d'émission de permis de production qui repose sur l'ordre des quotas de production émis par le gouvernement au mois de novembre 1999.

4. La deuxième partie de la proposition décrit les objectifs et les activités du programme de travail de 2002. L'Accord fixe la limite de production de CFC pour 2002 à 16 941 tonnes, ce qui exige une réduction de production supplémentaire de 1 752 tonnes par rapport aux 18 693 tonnes établies pour 2001. L'objectif sera atteint en maintenant le système de quotas. Des efforts seront également entrepris pour élaborer un projet de directives d'importation/exportation, préparer un plan d'action conjoint de l'industrie et du gouvernement afin de contrôler le commerce illégal, et enregistrer/réenregistrer les producteurs, les négociants et les utilisateurs de SAO. Le programme de travail dresse également la liste des activités d'assistance technique qui seront exécutées en 2002, à savoir la formation, l'application d'un système d'information de gestion et des activités de sensibilisation du public. Le financement demandé pour le programme de travail de 2002 est de 6 millions \$US dont 5,85 millions qui seront payés aux 4 entreprises afin de réduire leur production, et la somme de 0,15 million \$US qui est réservée au programme d'assistance technique. La Banque mondiale demande également les coûts d'appui connexes pour le programme de travail de 2002.

Rapport de vérification de la production de 2001

5. La vérification a été effectuée en janvier 2002 par un chimiste agréé du Royaume-Uni et un comptable agréé de l'Inde, la même équipe qui a vérifié les niveaux de production de 1999 et de 2000. Le rapport propose un sommaire qui comprend une description du processus de production utilisé par les 4 entreprises, l'interaction avec l'équipe de vérification nationale, une courte description de la méthode de vérification et les résultats. Le rapport comprend aussi pour chacune des 4 entreprises, un bref compte rendu des installations de production, des produits, des sources de matières premières, des données de production, et un échantillonnage de produits finis analysés dans le but de déterminer l'identité, les problèmes relevés et le respect des quotas. Enfin, le rapport est conforme au mode de présentation approuvé pour la vérification de l'élimination de la production de SAO et offre des données sur les jours d'activités, la consommation de matières brutes et les tonnes de CFC produites.

6. Dans ses résultats, l'équipe a noté que le marché intérieur des CFC en Inde diminue plus rapidement que le niveau d'élimination de production prévu et ce, pour une deuxième année, ce qui incite les producteurs à se concentrer davantage sur le marché de l'exportation. Le rapport se termine en confirmant que la production rapportée par chacune des entreprises est exacte et inférieure aux quotas.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Programme annuel de 2002

7. Le document fournit des objectifs de production de CFC clairs et conformes aux objectifs mis de l'avant dans l'Accord de même que des politiques visant à faciliter cette réalisation. Le gouvernement a fait l'effort d'élaborer un plan d'action afin de contrôler le commerce illégal à la hausse qui existe au pays. Le programme d'assistance technique sera de plus grande envergure en 2002 mais le rapport ne comprend aucun compte rendu financier à cet effet, et la vérification ne s'étend pas jusqu'à cette partie du programme. Il faut connaître la surveillance exercée par la Banque mondiale, surtout en ce qui a trait à la fréquence des rapports financiers et le nom de l'institution qui effectue la vérification. Le montant total alloué pour le programme d'assistance technique est de 2 millions \$ des 82 millions \$US approuvés en principe.

Rapport de vérification de la production de 2001

Pertinence des lignes directrices pour la vérification de l'élimination de la production de CFC

8. Rappelons qu'en vertu de la décision 33/47, la Banque mondiale devait inclure dans son rapport de vérification de 2001, une discussion sur la pertinence de la méthode utilisée par rapport aux étapes particulières mises de l'avant dans les lignes directrices approuvées; et inclure dans le rapport de vérification de 2001 des données spécifiques sur la production et la quantité et le coefficient de consommation de CTC et du fluorure d'hydrogène anhydre (FDA) pour le CFC-11 et le CFC-12. »

9. Le rapport tente de décrire la méthode utilisée pour la vérification mais cette description est si courte qu'elle ne fournit pas d'information sur le système particulier utilisé dans chacune des 4 usines pour la tenue de livres, la pertinence de chacun de ces systèmes, le type de méthode de validation utilisé dans chacune des usines, les problèmes survenus et la solution apportée.

10. Il n'y a aucune description de la façon de valider la production de CFC à partir de la consommation de matières premières. Cette situation est nettement insuffisante en ce qui concerne les stocks de fluorure d'hydrogène anhydre (FHA) à Navin et le CTC et de HF à SRF, car dans chacun des cas, la consommation calculée à partir du roulement des stocks est plus élevée que le niveau de consommation de matières premières calculé à partir des niveaux de production de CFC. Les usines peuvent utiliser ces produits chimiques à d'autres fins ou même les vendre, mais il n'existe aucune donnée sur les utilisations, la vente et la méthode utilisée pour valider et balancer la consommation de matières premières. Dans de tels cas, les données sur le roulement des stocks ne peuvent pas être utilisées pour valider la production du CFC, comme voulu. Un échantillon des données pertinentes de ces deux usines est fourni ci-dessous :

Navin

Matières premières	Mois	Consommation calculée à partir de la production de CFC (tonnes)	Consommation calculée à partir du roulement des stocks (tonnes)	Différence (tonnes)
Fluorure d'hydrogène anhydre	Janvier	140,7	382	242
	Février	98,4	428	330

SRF

Matières premières	Mois	Consommation calculée à partir de la production de CFC (tonnes)	Consommation calculée à partir du roulement des stocks (tonnes)	Différence (tonnes)
CTC	Janvier	527	735	208
	Février	339	696	357
Fluorure d'hydrogène anhydre	Janvier	119,5	286	167
	Février	84,7	374	289,3

Examen des frais d'administration de la Banque mondiale

11. L'Accord stipule : « La Banque mondiale a accepté d'être l'agence d'exécution pour les trois premières années de ce projet contre des droits de 8 % par année des coûts de projet décaissés au cours de cette même période. » L'année 2002 sera la quatrième année de ce programme. Les frais d'administration payés à la Banque mondiale doivent donc être révisés afin de déterminer le taux et la période pendant laquelle ce taux sera payé.

RECOMMANDATION

12. Le Secrétariat désire obtenir des précisions de la Banque mondiale sur les différences de données pour les matières premières et la méthode utilisée pour valider la consommation de matières premières et la production de CFC. Les recommandations seront acheminées au Comité exécutif après réception de l'information.

INDE

Financement supplémentaire pour le changement de propriétaire et les coûts d'équipement à Godrej-GE Appliance Limited (GGEAL)

DESCRIPTION DU PROJET

13. Le projet de GGEAL a été approuvé en deux phases. La phase I – Reconversion du volet mousses à une technologie à base de cyclopentane, a été approuvée à la 20^e réunion du Comité exécutif, au mois d'octobre 1996, au coût de 2 691 570 \$US, et visait à éliminer 568 tonnes PAO. La phase I du projet a été mise en œuvre, et le rapport d'achèvement de projet a été remis au Secrétariat.

14. La deuxième phase du projet a été approuvée à la 30^e réunion du Comité exécutif, au mois de mars 2000, au coût de 2 050 000 \$US, et avait pour objet de reconverter le volet frigorigènes des activités à une technologie à base d'isobutane afin d'éliminer 71,7 tonnes PAO. La subvention recevable a été calculée en tenant compte de la participation locale au capital, qui était de 60 pour cent à l'époque. Depuis, l'entreprise a changé de propriétaire et appartient désormais à part entière à des intérêts locaux. La raison sociale de l'entreprise a été changée de GGEAL à GAL.

15. La Banque mondiale a présenté une demande pour l'attribution d'un montant supplémentaire de 1 366 667 \$US à GAL, ce qui représente l'augmentation de 40 pour cent de participation locale au capital dans ce pays visé à l'article 5.

16. Les coûts de la reconversion associée à la phase II sont de 3 416 667 \$US, et les coûts de la reconversion complète de GGEAL sont de 6 108 237 \$US. Le seuil de coût-efficacité général est de 9,55 \$US, calculé en vertu de la décision 19/9 sur les projets mis en œuvre par étapes.

OBSERVATIONS DU SECRÉTARIAT

17. La décision 19/38 précise les circonstances dans lesquelles le financement approuvé pour la mise en œuvre de projets peut être modifié à la suite d'un changement de propriétaire. Par contre, cette décision se limite aux situations où la participation locale des pays visés à l'article 5 est réduite. La question de politique entourant un changement de propriétaire qui a pour effet d'augmenter la participation locale au capital d'un pays visé à l'article 5 est présentée dans le document général (UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/17).

18. La date de signature et le contenu de l'accord de subvention, de même que l'état précis de la mise en œuvre du projet, y compris l'acquisition d'immobilisations, sont essentiels à la détermination de la pertinence des dispositions de la décision 19/38 ou d'une nouvelle décision éventuelle portant sur la situation en question. Le Secrétariat a demandé à la Banque mondiale de lui fournir de plus amples renseignements sur l'accord de subvention de GGEAL. L'information demandé n'a pas encore été reçue. Le Sous-comité sur l'examen des projets sera informé en conséquence.

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

19. Ce projet est reporté aux fins d'examen individuel.